



**FGTB**  
Centrale Générale  
Ensemble, on est plus forts

# NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

**FGTB**  
PLUS QUE JAMAIS

[www.accg.be/es2016](http://www.accg.be/es2016)

**FGTB**  
PLUS QUE JAMAIS

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR LES ÉLECTIONS SOCIALES

Du 9 au 22 mai 2016, des élections sociales seront organisées dans des milliers d'entreprises. Ces élections permettent aux travailleurs d'élire les délégués qui les représenteront pour les quatre prochaines années.

Il s'agit d'élections très importantes car en tant que délégué, vous faites entendre la voix de tous vos collègues.

Vous pouvez vous présenter comme candidat pour le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) ou au Conseil d'Entreprise (CE).

### Etre représentant au CPPT, c'est notamment :

- être à l'écoute de ses collègues,
- faire le relevé des problèmes qui se posent dans l'entreprise en matière de sécurité, de santé ou de bien-être dans l'entreprise,
- entamer les discussions avec l'employeur pour améliorer concrètement la situation : la qualité de vie au travail, les équipements de protection, l'environnement, le bruit sur le lieu de travail, le stress subi par les travailleurs.

### Etre représentant au CE, c'est notamment :

- recevoir toutes les informations concernant la santé économique de l'entreprise, les effectifs, la productivité, les perspectives... et pouvoir réagir en cas de problème,
- avoir son mot à dire sur le règlement de travail, les vacances annuelles, les critères de licenciements, les modifications dans l'organisation du travail,
- mais aussi en ce qui concerne le recours aux heures supplémentaires, au travail intérimaire et à la sous-traitance, ...

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, PLUS QUE JAMAIS.



**FGTB**  
PLUS QUE JAMAIS

## POUR LES ÉLECTIONS SOCIALES SOYEZ CANDIDAT

Nous avons besoin de vous pour représenter vos collègues !

Vous voulez veiller à ce que leurs droits soient respectés ? Nous aussi.

Vous voulez améliorer leurs conditions de travail et leurs salaires ? Nous aussi.

Rejoignez-nous ! Faites entendre votre voix ! Présentez-vous comme candidat.

Ensemble nous ferons en sorte d'améliorer le quotidien des travailleurs.

Etre candidat pour la FGTB, c'est opter pour un syndicat combatif et démocratique.

Ensemble, menons le combat pour des emplois stables et de qualité, pour des salaires décentes et des normes de sécurité respectées.

Il y a deux conditions pour être candidat :

- avoir au moins 6 mois d'ancienneté dans votre entreprise
- avoir entre 18 et 65 ans.



SOYEZ CANDIDAT

## POUR DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Comment faire ? Suis-je à la hauteur ? Oui, car vous n'êtes jamais seul !

S'il existe une équipe syndicale dans votre entreprise, vous pourrez compter sur son appui et son expérience.

Dans le cas contraire, pas de panique. Votre permanent et toute une kyrielle de collaborateurs sont là pour vous épauler en cas de besoin.

Vous ne connaissez rien au monde syndical ? Là aussi, pas de panique. Etre délégué, ça s'apprend. Vous participerez à des formations qui vous apprendront aussi bien à vous débrouiller avec la législation sociale qu'à prendre la parole en public ou à organiser au mieux les réunions.

Et bien entendu, vous recevrez également une série d'informations via nos publications ou sur internet.

ÉLECTIONS SOCIALES

## DÉLÉGUÉ(E) FGTB, ÇA VOUS DIT ?

Contactez-nous en toute confidentialité et sans engagement de votre part.

Nom :

Entreprise :

Adresse :

Secteur :

E-mail :

Téléphone :

A remettre à votre délégué syndical ou à votre section régionale.

**FGTB**  
Centrale Générale  
Ensemble, on est plus forts

**FGTB**  
PLUS QUE JAMAIS

[www.accg.be/es2016](http://www.accg.be/es2016)



Si vous voulez devenir délégué, je pense qu'il vaut mieux commencer par le CPPT. Là, tu vois directement le fruit de ton travail et tu peux aider tes collègues de façon très concrète. Le Conseil d'Entreprise est plutôt un travail de longue haleine, l'idéal c'est d'avoir déjà de l'expérience avec le travail syndical. Dans mon entreprise, nous avons connu des temps difficiles. Maintenant que nous sommes sur la bonne voie, je voudrais que les travailleurs puissent aussi en profiter. C'est pour cette raison que je suis de nouveau candidate.



**Sophie**

Je suis délégué dans une ETA, ça veut dire que les travailleurs comptent énormément sur nous. Nous avons véritablement un rôle de personne de confiance, même dans le domaine du privé. Etre délégué, c'est aussi être en première ligne en cas de clash, mais c'est aussi notre rôle. Mais quand on voit que les travailleurs nous suivent à 100 %, c'est encourageant.



**Patrick**

**FGTB**  
PLUS QUE JAMAIS

[www.accg.be/es2016](http://www.accg.be/es2016)

Déjà petit, j'étais délégué de classe. L'idée de défendre nos droits est en moi depuis toujours. Il ne faut jamais minimiser l'importance du rôle de délégué. Quand on parle de conditions de travail, de salaire ou de licenciement, il faut toujours être conscient que cela aura un impact sur la vie de toute une famille.



**Luc**

Un délégué doit toujours fournir des informations correctes et tenir ses promesses. Chez nous, de nombreux accords sont depuis toujours conclus oralement. Par chance, nous avons un ancien collègue qui n'oublie rien. Parce que la direction a tendance à oublier facilement ce qui ne se trouve pas sur papier. Mais pour la sécurité, c'est l'inverse. Il y a plus sur papier que dans les faits. Il est clair que si on travaille en respectant la sécurité et la santé, ça prend plus de temps. Ce qui n'arrange pas la direction. Tout doit aller de plus en plus vite. Mais nous luttons pour la santé.



**Danny**

Je suis déléguée depuis 4 ans. Ça te permet clairement d'améliorer les choses dans l'entreprise. Tu fais entendre ta voix. Les collègues demandent ton aide. Et toi, tu peux compter sur l'aide de ton permanent syndical. Nous avons beaucoup travaillé sur le bien-être au travail. Parfois, ce sont des petites choses comme par exemple un local sécurisé pour les vélos. Ou alors réclamer un service d'épandage efficace en cas de neige. Mon objectif? Motiver mes collègues à participer. Je veux les convaincre de l'importance de défendre nos droits, sans avoir peur.



**Madiha**

Nous avons deux sections qui effectuaient le même travail mais dont la rémunération était différente. Nous sommes parvenus à harmoniser les salaires d'une vingtaine de personnes. C'était une très belle victoire. Plus tragique, après un accident mortel dans un silo, nous avons mis au point une méthode afin d'éliminer ce risque. Aujourd'hui, avec les mesures d'austérité du gouvernement, il est beaucoup plus difficile de discuter d'augmentations salariales. Alors, pour obtenir quelque chose, il faut se montrer très créatif.



**Willy**

Quand je suis devenue déléguée, on m'a donné ce conseil : ne deviens pas déléguée pour le merci. Et c'est vrai. Si je suis devenue déléguée, c'est parce que j'estimais que moi aussi, j'avais mon mot à dire. Même si parfois le délégué se trouve dans une position délicate, il est en quelque sorte le messager entre le patron et les travailleurs. Mais il faut toujours garder à l'esprit que lorsqu'on se bat, on se bat pour la cause, pas pour la personne.



**Caroline**

A la base, je pensais être le seul à avoir des soucis avec le travail et puis, je me suis rendu compte que c'était loin d'être le cas et je suis devenu délégué. En étant délégué, on est là pour défendre la cause de tous les travailleurs et pas uniquement la sienne. C'est beaucoup plus valorisant. Et grâce à ce statut, l'employeur nous respecte plus, il écoute ce que nous avons à lui dire.



**Ludovic**

## LA CENTRALE GÉNÉRALE-FGTB DANS VOTRE RÉGION

**BRABANT WALLON**  
rue de Namur 24, 1400 Nivelles  
067/21.18.84  
cg.BrabantWallon@accg.be

**BRUXELLES - VLAAMS BRABANT**  
rue Watteuu 2-8, 1000 Bruxelles  
02/512.79.78 - 02/512.56.46

Maria Theresiastraat 113,  
3000 Leuven  
016/22.21.83 - 016/27 04 95  
accg.BXL-VlaamsBrabant@accg.be

**CENTRE**  
rue Aubry 23, 7100 Haine-St-Paul  
064/23.82.00  
cg.Centre@accg.be

**CHARLEROI**  
bid Devreux 36-38 bte 9,  
6000 Charleroi  
071/64.12.95  
cg.Charleroi@accg.be

**LIEGE - HUY - WAREMME**  
place Saint-Paul 13, 4000 Liège  
04/223.36.94 - 04/222.08.10  
cg.Liege@accg.be

**LUXEMBOURG**  
rue Fonteny Maroy 13,  
6800 Libramont  
061/53.01.60  
cg.Luxembourg@accg.be

**MONS - BORINAGE**  
rue Lamir 18-20, 7000 Mons  
065/22.14.00  
cg.Borinage@accg.be

**NAMUR**  
rue Dewez 40-42 (2<sup>e</sup> étage),  
5000 Namur  
081/64.99.71  
cg.namur@accg.be

**WAPI**  
av. de Maire 134, 7500 Tournai  
069/66.94.20  
cg.Tournai@accg.be

rue du val 3, 7700 Mouscron  
056/85.33.33  
Cg.mousron@accg.be

**VERVIERS**  
rue de Bruxelles 19, 4800  
Verviers  
087/29.24.58-60  
cg.Verviers@accg.be